

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00194

Numéro SIREN : 430 006 643

Nom ou dénomination : SNF SA

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/007590

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE	
007590	12 JUL 2022
2000 B	194

SNF SA

Société anonyme

ZAC de Milieux

42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Certifié
SNF SA
Zac de Milieux
42163 ANDREZIEUX CEDEX
FRANCE
+33 (0)4 77 36 86 00 - Fax +33 (0)4 77 36 86 96
E mail : info@snf.fr

BM Audit
7 allée de l'Informatique
42000 SAINT-ETIENNE

S.A.S. au capital de 1 000€
850 489 071 RCS Saint-Etienne

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Lyon-Riom

DELOITTE & ASSOCIES
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

SNF SA

Société anonyme
ZAC de Milieux

42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société SNF SA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SNF SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Etienne et Lyon, le 15 avril 2022

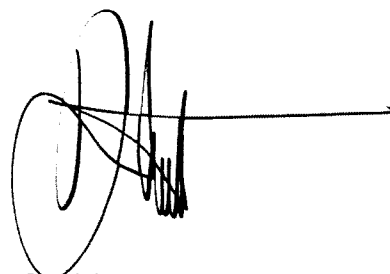
Les commissaires aux comptes

BM AUDIT



Emilie VIRICELLE

DELOITTE & ASSOCIES



Dominique VALETTE

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

31/12/2021			31/12/2020
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net

Etat exprimé en euros

(1) dont droit au bail			
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	SNF sa	9 218	243 130
(3) dont créances à plus d'un an	Zac de Milieux	2 648 927	2 735 976

X
Certificate

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000 000	40 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000 000	4 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	41 061 844	40 016 950
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	8 196 215	1 044 894
	Subventions d'investissement	738 000	798 000
	Provisions réglementées	95 169 669	89 205 765
	Total des capitaux propres	189 165 728	175 065 609
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	4 119 595	5 660 950
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	4 119 595	5 660 950
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	33 253	22 006
	Emprunts et dettes financières divers (3)	339 540 164	303 287 769
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 020 605	35 301 322
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	171 677 538	102 020 680
	Dettes fiscales et sociales	36 282 306	33 300 781
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 291 271	3 102 470
	Autres dettes	3 166 390	2 253 872
	Produits constatés d'avance (1)	3 766 034	3 115 658
	Total des dettes	584 777 560	482 404 558
	Ecart de conversion passif	3 393 372	5 439 197
	TOTAL PASSIF	781 456 255	668 570 315
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	8 196 214,90	1 044 894,44
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	218 708 092	144 195 235
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	33 253	22 006
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	90 688 963	777 217 828	867 906 791	733 177 611
	Production vendue (Services et Travaux)	1 244 360	50 046 973	51 291 334	56 009 510
	Montant net du chiffre d'affaires	91 933 323	827 264 801	919 198 124	789 187 121
	Production stockée			(1 148 571)	29 873
	Production immobilisée			12 125 526	13 888 105
	Subventions d'exploitation			7 954	10 988
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			27 816 450	26 141 854
	Autres produits			7 020 368	2 955 592
	Total des produits d'exploitation (1)			965 019 852	832 213 532
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			603 044 221	425 239 966
	Variation de stock			(32 482 181)	18 780 580
	Autres achats et charges externes			208 522 509	203 495 831
	Impôts, taxes et versements assimilés			6 807 117	9 116 849
	Salaires et traitements			66 610 915	65 593 715
	Charges sociales du personnel			34 889 154	32 464 343
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			51 602 885	46 302 142
	- charges d'exploitation à répartir			199 520	907 276
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			88 641	1 375 626
	Dotations aux provisions			1 762 837	3 704 780
	Autres charges			4 027 479	5 412 212
	Total des charges d'exploitation (2)			945 073 097	812 393 321
RESULTAT D'EXPLOITATION				19 946 755	19 820 211

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 946 755	19 820 211
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		2 970
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	1 063	725 282
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	976 087	903 767
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 771 410	444 651
	Différences positives de change	783 133	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		3 531 694	2 076 669
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	119 666	442 037
	Intérêts et charges assimilées (4)	10 780 425	11 939 233
	Différences négatives de change	30 197	436 189
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		10 930 288	12 817 460
RESULTAT FINANCIER		(7 398 594)	(10 740 790)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		12 548 161	9 079 421
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	41 296	2 921
	Sur opérations en capital	2 960 410	3 732 763
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	6 229 482	2 873 786
	Total des produits exceptionnels	9 231 188	6 609 469
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 010 082	533 872
	Sur opérations en capital	6 932 101	5 437 664
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	10 309 564	13 424 625
	Total des charges exceptionnelles	19 251 746	19 396 160
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(10 020 558)	(12 786 691)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(5 668 612)	(4 752 165)
TOTAL DES PRODUITS		977 782 734	840 899 671
TOTAL DES CHARGES		969 586 519	839 854 776
RESULTAT DE L'EXERCICE		8 196 215	1 044 894

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

964 031

10 208 998

700 304

11 058 934

ANNEXE

Faits Caractéristiques

Annexe aux comptes annuels avant répartition dont le total de bilan est de **781 456 255** euros et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **977 782 734** euros, le total des charges de **969 586 519** euros et dégagant un résultat de **8 196 215** euros

La période considérée débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021** et a une durée de **12** mois.

Activité

La propagation de la pandémie de la Covid-19 dans le monde a persisté en 2021, avec l'apparition de variants plus contagieux ayant entraîné de nouveaux confinements dans un certain nombre de pays.

L'exercice 2021 se caractérise par une forte hausse de l'activité (+ 16,5 %), le chiffre d'affaires s'élève à 919 M€ contre 789 M€ en 2020. L'augmentation du coût des matières premières a engendré une baisse notable du taux de marge brute au 31 décembre 2021 : 35 % contre 39 % au 31 décembre 2020.

Investissements

Le niveau d'investissement est toujours très significatif (75,7 M€) sur l'exercice 2021 (2020 : 66 M€). Ces investissements sont en phase avec la croissance prévisionnelle et portent sur des investissements d'accroissement de capacité avec la construction de nouvelles lignes de production.

Production immobilisée

Au titre de l'exercice, SNF a constaté, en production immobilisée, le coût salarial d'une partie des trois services internes d'engineering et, du service de développement informatique pour 4,6 M€. En effet, ces services participent au développement et à la multiplication des unités de fabrication de la société ainsi qu'à l'amélioration constante des processus industriels de production. Comme il est difficile de rattacher, sur le plan comptable, cette production immobilisée à chacun des matériels adossés, il a été constitué une seule immobilisation représentative de cet actif créé sur l'exercice, amortie sur une durée de 3 ans.

Contrats à long terme

L'activité sur les contrats de construction d'équipements pour l'activité EOR a connu une baisse du chiffre d'affaires sur 2021 : 37 M€ contre 44 M€ en 2020.

Financement

Le financement de SNF est assuré par SPCM, cet endettement auprès de sa société mère s'élève à 339 M€ au 31 décembre 2021 (2020 : 302,4 M€). L'augmentation de cet endettement est directement lié à l'activité et au niveau d'investissement de cet exercice 2021.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes arrêtés au 31/12/2021 sont présentés conformément aux conventions générales, aux dispositions du code de commerce, de la Loi du 30 avril 1983, de son décret d'application du 29 novembre 1983 et du Plan Comptable Général tel que décrit par le règlement ANC n° 2016-07 (arrêté ministériel du 4 novembre 2016), applicables à la clôture de l'exercice.

SNF SA applique depuis le 1er janvier 2017 le règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers et, conformément à la possibilité offerte par ledit règlement, la société a limité les modifications rétrospectives aux seules opérations existantes en date de première application.

Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes libellés en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture de l'exercice. Une provision est enregistrée lorsqu'une diminution d'actif ou un accroissement de passif est constaté.

Note sur la terminologie des dépréciations d'actifs

Il est à noter que, pour des raisons inhérentes au logiciel à l'origine des présents états financiers, le terme de "provision pour dépréciation" n'a pu être modifié. Le lecteur voudra bien corriger par lui-même cet abus de langage.

Transactions entre parties liées

Les transactions réalisées par la société avec des parties liées étant conclues à des conditions normales de marché et essentiellement avec des sociétés détenues en totalité ou avec des sociétés soeurs détenues en totalité ou en quasi-totalité par une même société mère, aucune information n'est à relater à ce sujet.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles faisant l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques à l'entité selon un rythme différent et nécessitant l'utilisation de taux ou de modes d'amortissement propres, sont comptabilisés séparément dès l'origine et lors des remplacements. Le montant immobilisé est amorti sur une période de 3 ans.

Compte tenu de l'importance des investissements que la société a engagé, tant en valeur qu'en durée de préparation ou de construction, et, de la volonté d'homogénéiser le traitement comptable dans les comptes individuels avec celui retenu par le Groupe dans l'établissement des comptes consolidés sous référentiel IFRS, la société a décidé d'adopter, à compter de l'exercice clos en 2013, la disposition du règlement CRC 2004-06 visant à incorporer les coûts d'emprunts au coût des actifs immobilisés ainsi financés. Ils sont inclus dans le coût de l'actif quand ils financent l'acquisition ou la production d'un actif éligible (immobilisations incorporelles et corporelles) pendant la période de production de cet actif, jusqu'à la date d'acquisition ou de réception définitive, le montant immobilisé s'élève à 1,3 M€.

Les immobilisations non mises en service sont comptabilisées en immobilisations corporelles ou incorporelles en cours, en fonction de leur nature.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Frais de développement	4 ans	linéaire
- Logiciels	5 ans	linéaire
- Droit sur bail emphytéotique	50 ans	linéaire
-Savoir faire et fonds de commerce	5 à 12 ans	linéaire
- Constructions	10 à 25 ans	linéaire
- Installations techniques	5 à 15 ans	linéaire et dégressif
- Agencements	10 à 15 ans	linéaire
- Matériels de transports	5 ans	linéaire
- Matériels et mobiliers de bureau	6 à 8 ans	linéaire et dégressif

Aucun amortissement n'est constaté sur les immobilisations en cours.

Les fichiers clients et portefeuilles d'affaires acquis par la société et comptabilisés en "autres immobilisations incorporelles" ne sont pas amortis, leur durée n'étant pas limitée. Ainsi, il est établi un test de dépréciation au moins une fois par exercice, même en l'absence d'indice de perte de valeur, test qui ne conduit pas à déprécier cet actif au 31 décembre 2021.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des

Notes sur le bilan actif

immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est définie, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour la différence entre les deux montants.

Au 31 décembre 2021, la dépréciation constatée sur les immobilisations en cours s'élève à 1,6 M€.

Application de l'approche par composants des immobilisations

Conformément au règlement CRC n°2002-10, nous pratiquons la méthode de décomposition de nos immobilisations, et nous amortissons chaque composant ainsi distingué sur sa propre durée attendue d'utilisation.

Frais de développement

Notre société a toujours eu comme préoccupation première, afin de pérenniser son avenir, de doter son service de recherche de moyens adaptés à la poursuite du développement de nouveaux procédés et produits.

Dans la continuité des années précédentes, les frais de développement ont été portés à l'actif.

Ceci s'est traduit par la constatation de mises en service de projets pour 3 M€. Le montant brut des frais de développement s'élève à 33,4 M€ en fin d'exercice.

Ces frais sont amortis sur une durée de 4 ans, la dotation s'élève à 4,5 M€.

Concernant les projets en cours, 1,6 M€ de projets ne remplissant plus le critère d'immobilisations ont été sortis et, 6,6 M€ ont été portés en immobilisations en cours sur cet exercice.

Fonds commerciaux

Le poste fonds de commerce, non protégés juridiquement, s'élève à 1,3 M€.

NOM	Date d'acquisition	Montant en milliers €	Mode et durée amortissement
SEPPIC	01-04-1978	46	Linéaire 5 ans
Marque Floerger	01-04-1982	2	Linéaire 5 ans
ICG	31-12-1990	46	Linéaire 5 ans
Know How KF Snf Tapeï	01-01-2001	351	Linéaire 5 ans
Bekink	01-12-2001	780	Linéaire 5 ans
Kuao	29-03-2007	67	Linéaire 5 ans
Prodox	11-02-2015	22	Linéaire 5 ans

Immobilisations financières

Les autres titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Ils sont convertis sur la base du cours de change historique.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable des titres concernés.

Les prêts libellés en devises sont convertis en fin d'exercice sur la base du cours de change à la clôture.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	30 383 164		3 019 271			33 402 435
	Autres	48 051 608		9 413 635	3 440 714	1 592 587	52 431 942
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	78 434 772		12 432 905	3 440 714	1 592 587	85 834 377
CORPORELLES	Terrains	848 311					848 311
	Constructions sur sol propre	202 024					202 024
	sur sol d'autrui	1 255 659					1 255 659
	instal. agencet aménagement	298 617					298 617
	Instal technique, matériel outillage industriels	498 014 264		44 376 375		19 863 995	522 526 644
	Instal., agencement, aménagement divers	25 565 825		5 978 148			31 543 973
	Matériel de transport	1 936 132		576 999			2 513 130
	Matériel de bureau, mobilier	5 979 581		428 433			6 408 015
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	35 834 775		65 414 611	50 103 723	2 959 493	48 186 170
Avances et acomptes	1 402 001				380 798	1 021 203	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		571 337 187		116 774 566	50 103 723	23 204 286	614 803 744
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	307 997					307 997
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	591 670				494 796	96 874
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	899 667				494 796	404 871
TOTAL		650 671 626		129 207 472	53 544 437	25 291 669	701 042 993

La colonne Virt p. à p. correspond à la mise en service des immobilisations en cours.

Les acquisitions d'immobilisations correspondant à des projets (frais de développement et lignes de fabrication) sont d'abord comptabilisées en immobilisations en cours pour être ensuite ventilées dans les catégories d'immobilisations correspondantes.

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	20 394 488	4 531 582		24 926 070
	Fonds commercial	1 312 977			1 312 977
	Autres immobilisations incorporelles	28 118 747	1 225 275		29 344 022
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 826 212	5 756 857		55 583 069
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	187 042	3 995		191 037
	sur sol d'autrui	1 255 659			1 255 659
	instal. agencement aménagement	284 525	2 285		286 810
	Instal technique, matériel outillage industriels	269 301 419	43 470 124	17 873 974	294 897 568
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	16 947 982	1 670 079		18 618 061
	Matériel de transport	1 411 644	198 137		1 609 781
	Matériel de bureau, mobilier	4 301 757	501 408		4 803 166
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	293 690 028	45 846 028	17 873 974	321 662 082
TOTAL		343 516 240	51 602 885	17 873 974	377 245 151

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles			14				14
TOTAL IMMOB INCORPORELLES			14				14
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui			55				55
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels		10 181 982			4 118 783		6 063 199
Instal générales Agencet aménagt divers			3 500			1 005	2 496
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier		76 802			130 614		(53 812)
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES		10 258 784	3 556		4 249 397	1 005	6 011 938
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL		10 258 784	3 569		4 249 397	1 005	6 011 952
TOTAL GENERAL NON VENTILE		10 262 353			4 250 402		6 011 952

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires qui comprennent les ports sur achats et les frais de dédouanement).

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés au coût de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur nette de réalisation, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence. Dans le cas où la valeur de réalisation ne peut être déterminée, des indices de pertes de valeur sont pris en compte, comme la rotation ou l'obsolescence des produits.

Au 31 décembre 2021, la dépréciation des stocks s'élève à 2,9 M€ (dont 0,4 M€ sur un stock de matériels).

Pour les contrats de construction, la marge brute à terminaison est prise en compte au fur et à mesure de l'avancement. Le pourcentage d'avancement applicable de chaque contrat est déterminé par le rapport des coûts encourus sur les coûts probables à terminaison. La marge à terminaison est estimée sur la base des analyses des coûts et des produits à terminaison révisés de manière périodique et régulière pendant toute la durée du contrat.

Les coûts à terminaison du contrat incluent :

- les achats de matériels, les études sous traitées, le coût des marchés et diverses prestations rattachées directement au contrat.
- le coût des heures des personnels directement affectés au contrat, y compris les charges sociales.

Les coûts ne comprennent pas de frais financiers.

Le chiffre d'affaires du contrat est constitué des coûts encourus et de la marge reconnue à hauteur du pourcentage d'avancement déterminé pour ce contrat selon la méthode décrite ci-dessus.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créanciers ayant fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation de biens, sont dépréciés en totalité.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des risques liés aux difficultés de recouvrement quand il y a dépassement du délai d'en-cours maximum pour le cas considéré.

Sur cet exercice la dépréciation des comptes clients a été augmentée de 0,1 M€, tandis qu'une reprise de provision de 0,2 M€ a été constatée.

Autres créances

SNF SA a bénéficié, jusqu'au 31 décembre 2018, du Crédit Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 C du CGI. Au 31 décembre 2021, la créance du CICE comprise dans le poste "Autres créances" s'élève à 2 M€.

Le CICE avait pour objet de financer les efforts des entreprises en matière d'investissements, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique ou énergétique et de reconstitution de fonds de roulement.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques. Compte tenu des variations importantes du cours des monnaies intervenues durant l'année, le montant de cette provision s'élève à 3 M€ lors de la clôture de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

Les liquidités en devises sont converties sur la base du cours de change à la clôture.

Frais d'émission d'emprunts en charges à répartir

SPCM, société mère de SNF a procédé en septembre 2021 , à une restructuration de sa dette financière en dollars afin de profiter de conditions de marché favorables et d'étendre la maturité de sa dette. SNF a donc soldé tous ces frais d'émission d'emprunts liés à des restructurations de dettes sur des exercices antérieurs.

Ventilation des créances par échéances

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	56 605	9 218	47 387
Autres immobilisations financières	40 270		40 270
Clients douteux ou litigieux	2 648 927		2 648 927
Autres créances clients	226 940 417	226 940 417	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 745	3 745	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 531	27 531	
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	15 457 708	15 457 708	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	40 504 540	40 504 540	
Débiteurs divers	9 340 546	9 340 546	
Charges constatées d'avance	2 848 270	2 848 270	
TOTAL DES CREANCES	297 868 559	295 131 975	2 736 584
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	104 093		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Etat exprimé en euros	Montant net au début de l'exercice	Mouvements de l'exercice		Montant net au 31/12/2021
		Augmentations	Diminutions	
Frais émission emprunt	199 520	0	199 520	0

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	2 848 270	1 851 178	997 092	53,86
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	2 848 270	1 851 178	997 092	53,86

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			2 848 270
ACHATS		304 969	
TELECOM - FRAIS DEPLACEMENT		15 289	
ASSURANCES		1 136 182	
DOCUMENTATION		198 382	
ENTRETIEN ET MAINTENANCE		720 563	
PUBLICITE		11 140	
HONORAIRES		137 515	
FOURNITURES		10 105	
COTISATIONS - GARDIENNAGE		157 260	
LOCATION		42 500	
ETUDES		35 265	
FORMATION		79 100	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 848 270

Il s'agit de charges d'exploitation imputables aux prochains exercices pour un total de 2,8 M€.

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	34 423 826	54 712 602	(20 288 776)	-37,08
Autres créances	2 337 626	4 109 772	(1 772 146)	-43,12
TOTAL	36 761 452	58 822 374	(22 060 922)	-37,50

Le poste : Autres créances clients correspond aux factures à établir relatives aux contrats de construction à l'avancement.

Notes sur le bilan passif

Capital social

Le capital social de la société est constitué uniquement d'actions ordinaires.

Etat exprimé en euros	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		400 000	100,00	40 000 000
Emises pendant l'exercice				-
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		400 000	100,00	40 000 000

Variation des capitaux propres

Etat exprimé en euros	01/01/2021	Affectation du résultat N-1	Résultat N	Autres mouvements	31/12/2021
Capital social	40 000 000			-	40 000 000
Prime d'émission, fusion, d'apport...	-				-
Réserves	44 016 950	1 044 894			45 061 844
Report à Nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	1 044 894	- 1 044 894	8 196 215		8 196 215
Subventions d'investissement	798 000		- 60 000		738 000
Provisions réglementées	89 205 765		5 963 904		95 169 669
CAPITAUX PROPRES	175 065 609	-	14 100 119	-	189 165 728

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle d'approbation des comptes tenue le 28 juin 2021, a décidé de reporter le résultat 2020 au poste "Réserves".

Provisions réglementées

Amortissements dérogatoires

Une provision pour amortissements dérogatoires est enregistrée. Elle correspond à l'excédent des amortissements comptabilisés en application des règles fiscales par rapport aux amortissements économiques. Cette provision dont les mouvements figurent dans le tableau des provisions, concernent pour les investissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2010 :

- les logiciels informatiques amortis sur 12 mois
- les installations et agencements antipollution (article 39 quinquies E & F du CGI) amortis sur 12 mois.

Pour les investissements réalisés depuis 2001, l'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. La différence d'amortissement entre les modes linéaire et dégressif est traitée en amortissements dérogatoires.

La dotation exceptionnelle s'élève à 10,3 M€ sur 2021, la reprise d'amortissements dérogatoires de 4,3 M€ concerne principalement le matériel industriel.

Etat des provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres	89 205 765	10 309 564	4 345 660	95 169 669
	PROVISIONS REGLEMENTEES	89 205 765	10 309 564	4 345 660	95 169 669
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	3 001 173 2 659 777	1 452 029 430 474	3 001 173 422 685	1 452 029 2 667 566
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 660 950	1 882 503	3 423 858	4 119 595
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 554 936			1 554 936
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	390 000 3 356 589 2 656 077		390 000 488 516 176 015	 2 868 073 2 568 703
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 957 602	88 641	1 054 531	6 991 712
TOTAL GENERAL		102 824 317	12 280 708	8 824 049	106 280 976
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 851 478 119 666 10 309 564	4 036 352 442 037 4 345 660	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Provision pour risques et charges

Les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, et que des événements survenus rendent probables, ont entraîné la constitution de provisions pour risques et charges (C.Com. art. D8 al.4)

DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Etat exprimé en euros	01/01/2021	Dotation de l'exercice	Reprise provision non utilisée	Reprise provision utilisée	31/12/2021
Provision pertes de change	3 001 173	1 452 029	0	3 001 173	1 452 029
Provision Litiges salariaux	717 656	215 450	0	17 156	915 950
Provision Médailles du travail	1 466 143	0	0	64 966	1 401 177
Provision prime Macron	0	0	0	0	0
Provision destruction des déchets	60 150	0	0	0	60 150
Provision risque commercial	415 828	215 024	0	340 563	290 289
TOTAL	5 660 950	1 882 503		3 423 858	4 119 595

Ecart de conversion

Etat exprimé en euros	ACTIF	PASSIF
Avances Fournisseurs		17 252
Autres titres immobilisés		
Créances d'exploitation	1 216 961	2 981 316
Dettes financières		
Dettes d'exploitation	115 133	19 634
Compte courant des filiales		
Autres dettes		375 170
Autres créances	119 935	
TOTAL	1 452 029	3 393 372

Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	33 253	33 253		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	339 530 737	481 875		339 048 863
	Fournisseurs et comptes rattachés	171 677 538	171 677 538		
	Personnel et comptes rattachés	20 531 677	20 531 677		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 954 911	12 954 911		
	Impôts sur les bénéfices	1 026	1 026		
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 610	6 610		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 788 082	2 788 082		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 291 271	3 291 271		
	Groupe et associés	9 426	9 426		
	Autres dettes	3 166 390	3 166 390		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	3 766 034	3 766 034		
TOTAL DES DETTES		557 756 955	218 708 092		339 048 863
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale

La hausse des Dettes fournisseurs et comptes rattachés, dans le poste Charges à payer, s'explique par l'augmentation des flux d'achats de matières premières et de sous-traitance liée au développement de l'activité.

Charges à payer Etat exprimé en euros

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 143	22 000	5 143	23,38
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 764 703	22 641 066	6 123 637	27,05
Dettes fiscales et sociales	25 628 873	22 596 504	3 032 369	13,42
Dettes fournisseurs d'immobilisation	563 033	266 411	296 622	111,34
Autres dettes	3 166 348	2 253 872	912 476	40,48
TOTAL	58 150 100	47 779 853	10 370 248	21,70

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			3 766 034
CONTRATS DE CONSTRUCTION		3 766 034	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
NEANT			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
NEANT			
TOTAL			3 766 034

Notes sur le Compte de Résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires par secteur d'activité	919 198 124	789 187 121
Production vendue de matériels	54 875 674	62 455 397
<i>Dont ventes matériels</i>	<i>17 773 064</i>	<i>17 242 345</i>
<i>Dont contrats à long terme</i>	<i>37 102 610</i>	<i>45 213 052</i>
Production vendue de produits	850 133 726	715 935 266
Ports facturés	13 126 541	9 524 185
Autres produits	1 062 183	1 272 273
Chiffre d'affaires par marché géographique	919 198 124	789 187 121
Europe	589 925 155	526 354 897
<i>Dont Ventes France</i>	<i>91 933 323</i>	<i>80 819 195</i>
Amérique	148 061 813	83 969 509
Afrique	32 166 225	40 468 101
Asie	145 326 262	136 856 572
Océanie	3 718 670	1 538 042

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Recherche et Développement SPCM et autres	21 137 909
Remboursements formation	87 130
Remboursements divers	114 781
Remboursements La Mondiale	296 289
Remboursement assurances	260 802
Plateaux repas, frais déplacements, Avantage en nature	349 551
Reclassement charges externes en achats	568 323
Refacturations filiales	897 875
Remboursement Ticfe - Cspe	67 438
TOTAL	23 780 098

Il s'agit uniquement des transferts de charges d'exploitation qui sont inclus dans la rubrique "Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges"

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

31/12/2021	Résultat avant Impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	12 548 161 €	(1 994 911) €	10 553 250 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(10 020 558) €	3 278 463 €	(6 742 095) €
PARTICIPATION	0 €	0 €	0 €
CREDIT IMPOT RECHERCHE		4 385 060 €	4 385 060 €
CONTRÔLE FISCAL		0 €	0 €
RESULTAT COMPTABLE	2 527 603 €	5 668 612 €	8 196 215 €

Evaluations fiscales dérogatoires

		31/12/2021
RESULTAT DE L'EXERCICE		8 196 215 €
Impôts sur les bénéfices		(5 668 612) €
INTEGRATION FISCALE - PRODUITS	(1 283 552) €	
RETENUE A LA SOURCE	0 €	
CREDIT IMPOT RECHERCHE	(4 385 060) €	
RESULTAT AVANT IMPOTS		2 527 603 €
Variation des provisions réglementées		5 963 904 €
Amortissements dérogatoires	5 963 904 €	
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES AVANT IMPOTS		8 491 507 €

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2021

<u>DETAIL PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>			9 231 188 €
1) - <u>Opérations de gestion</u>		41 296 €	
Remboursement TVA Conseil	4 521 €		
Régularisation clients et fournisseurs	36 775 €		
2) - <u>Opérations en capital</u>		2 960 410 €	
Cession d'immobilisation corporelle	2 900 410 €		
Subventions virées en résultat	60 000 €		
3) - <u>Reprise sur provisions et transferts de charges</u>		6 229 482 €	
Reprise provision risques			
Transferts charges exceptionnelles	1 883 822 €		
Reprise amortissements dérogatoires	4 345 660 €		
<u>DETAIL CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>			19 251 746 €
1) - <u>Opérations de gestion</u>		2 010 082 €	
Indemnités versée	2 000 000 €		
Amendes, pénalités et majorations de retard	247 €		
Régularisation clients et fournisseurs	9 835 €		
2)- <u>Opération en capital</u>		6 932 100 €	
Valeur nette comptable immobilisations incorporelles	1 592 587 €		
Valeur nette comptable immobilisations corporelles	4 949 514 €		
Valeur nette comptable immobilisations financières	390 000 €		
3)- <u>Dotations aux provisions</u>		10 309 564 €	
Dotation aux amortissement dérogatoires	10 309 564 €		

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2021

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Amortissements dérogatoires (95 169 669 * 25,825 %)	24 577 567
	Autres	
	Ecart de conversion Actif (1 452 029 * 25,825 %)	374 986
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	24 952 553

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Perte de change (1 452 029 * 25,825 %)	374 986
	Contribution sociale de solidarité (1 287 482 * 25,825 %)	322 162
	Clients (742 793 * 25,825 %)	191 826
	Autres	
	Ecart de conversion Passif (3 393 372 * 25,825 %)	876 338
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	1 765 312

Autres informations complémentaires

Instruments financiers

a) Couverture des risques de change

Il n'y a pas d'instrument de couverture du risque de change.

En application du nouveau règlement ANC n°2015-15, le résultat de change est désormais enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations :

- résultat d'exploitation : résultat de change sur dettes et créances commerciales;
- résultat financier : résultat de change sur opérations ayant un caractère financier.

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

b) Couverture des risques de taux d'intérêts

La société n'a pas de couverture de taux d'intérêt.

Participation des salariés

La société a conclu un accord de participation des salariés aux résultats de l'entreprise. Le montant de la réserve spéciale de participation s'obtient en appliquant la formule de droit commun.

Il n'y a pas de participation des salariés pour 2021.

Indemnités de départ en retraite

Aucun engagement pris en matière de retraite ne fait l'objet de provisions inscrites au bilan.

Les engagements de retraite font l'objet d'une étude actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées, tenant compte de l'estimation des droits acquis par le personnel au moment du départ en retraite.

La mise à la retraite avant 65 ans est interdite et de plus toute mise à la retraite survenant à compter du 01-01-2009 est soumise à 50% de charges sociales.

Les hypothèses appliquées cette année prennent uniquement en compte le départ à la retraite à l'initiative des salariés. Un taux de charges patronales forfaitaire est retenu, il s'élève à 50%.

Cette évaluation prend en compte des hypothèses de mortalité et de rotation du personnel. Compte tenu de la réforme des retraites intervenue en 2010, les probabilités de départ sont échelonnées en fonction de la date de naissance des salariés et du nombre de trimestres requis pour bénéficier d'une pension à taux plein de 60 ans pour les personnes nées avant le 1er juillet 1951 à 62 ans pour les personnes nées à partir du 1er janvier 1955.

Ces engagements font l'objet d'une actualisation financière au taux de 1,26 % pour les IFC et, 1,00 % pour la retraite supplémentaire (0,34 % au 31-12-2020)

SNF a adopté la méthode préconisée par l'IFRIC dans le cadre des comptes consolidés ainsi que dans le cadre des comptes sociaux.

L'IFRIC préconise une autre méthode de reconnaissance des engagements au titres des régimes à prestations définies présentant les caractéristiques suivantes :

- ils dépendent de l'ancienneté dans l'entreprise
- ils sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté
- ils sont payables à compter de l'âge de retraite.

L'acquisition des droits acquis se fait par une linéarisation des droits sur la période précédant l'âge de départ à la retraite, sur une période équivalente à l'ancienneté nécessaire pour atteindre les droits plafonnés.

L'incidence de ce changement conduit à une réduction de l'engagement de retraite de 1,9 M€.

	Résultats au 31/12/2021
DBO au 31-12-2021	17 693 K€
DBO projetée au 31-12-2022	17 787 K€
Droits de l'année 2021	1 470 K€

La société utilisant les services des assurances collectives pour couvrir ces engagements (Predica et Arial assurance), seule la partie non-couverte est mentionnée en engagement hors bilan.

Engagements pris en matière de médailles du travail

Les engagements pris en matière de médaille du travail font l'objet d'une étude actuarielle et la charge inhérente est comptabilisée.

La durée résiduelle des engagements est distincte selon les médailles. De plus, la durée résiduelle n'est calculée que sur les salariés qui bénéficieront d'une des médailles. Le taux d'actualisation utilisé est de 1,00 % (0,34 % au 31-12-2020).

Les résultats des évaluations au 31 décembre 2021 sont les suivants :

	Résultats au 31-12-2021
DBO au 31-12-2021	1 401 K€
DBO projetée au 31-12-2022	1 465 K€
Droits de l'année 2021	138 K€

Au 31 décembre 2021, le montant de la provision pour Médailles du travail s'élève à 1,4M€.

Compte Personnel de Formation (CPF)

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social modifiant les articles L933-1 à L933-6 du code du travail, ouvre pour les salariés bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à formation d'une durée de 20 heures minimum par an, cumulable sur une période de six ans (plafonné à 120 heures). Depuis la mise en place des droits individuels à la formation, le solde des droits acquis par les salariés s'élève au 31 décembre 2014 à 94 540 heures.

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte Personnel de Formation CPF (CPF) s'est substitué au DIF. Les droits acquis au titre du DIF non consommés au 31 décembre 2014 peuvent être utilisés dans le cadre du CPF jusqu'au 30 juin 2021.

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2021
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

NEANT

Evènements postérieurs :

SNF SA fait l'objet d'une vérification de comptabilité par l'Administration fiscale sur les exercices 2019 et 2020. Ce contrôle a commencé fin janvier 2022, l'état d'avancement ne permet pas de statuer sur l'issue de ce contrôle à la date d'établissement de ces états financiers.

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine, apparu en 2022, ne devrait pas avoir d'impact significatif pour SNF, les sanctions économiques infligées à Moscou n'ont pas d'incidence pour SNF. Le chiffre d'affaires réalisé sur cette partie du monde s'élève à environ 27 M€, soit 3 % du volume des ventes.

Aucun autre événement significatif n'est apparu après la date de clôture et susceptible d'impacter les comptes annuels ou de remettre en cause la continuité d'exploitation.

Opérations non inscrites au bilan :

La société n'a pas relevé d'opération non inscrite au bilan qui présenterait des risques et/ou avantages significatifs pour elle et dont la présentation serait nécessaire à l'appréciation de sa situation financière.

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2021

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Cautions données aux Douanes	2 184 658	
Cautions Seveso	6 465 776	
Cautions données aux Clients	19 673 304	
	28 323 738	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Retraite	17 693 362	
Compte Epargne Temps	8 958 152	
	26 651 514	
Autres engagements		
Créances clients cédés non échus	40 274 877	
	40 274 877	
Total des engagements financiers (1)	95 250 129	
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

Rémunérations des Dirigeants et organes de contrôle

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Rémunérations des membres du Conseil d'administration :

- Mandats d'administrateurs

- des jetons de présence

Honoraires des commissaires aux comptes

Les membres des organes de direction ne sont pas salariés de SNF SA et ne perçoivent aucune rémunération de la société.

SNF SA étant incluse dans le périmètre de consolidation du Groupe SPCM SA, elle est dispensée de donner l'information relative aux honoraires versés aux commissaires aux comptes.

Effectif moyen

		TOTAL	HOMMES	FEMMES
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres	230	211	19
	Techniciens, agents de maîtrise	399	269	130
	Employés	0		
	Ouvriers	758	748	10
	TOTAL	1387	1 228	159

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
			Brute	Nette
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
NEANT				
2. Participations (10 à 50 %)				
NEANT				
1. Filiales (Plus de 50 %)	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos
NEANT				
2. Participations (10 à 50 %)				
NEANT				
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				4 100 469
Capitaux propres				2 359 190
Quote part détenue en pourcentage				0,80
Valeur comptable des titres détenus - Brute				244 282
Valeur comptable des titres détenus - Nette				244 282
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				12 444 870
Résultat du dernier exercice clos				(1 069 952)
Dividendes encaissés				

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2021

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
SPCM SA ZAC DE MILIEU, 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON	SA	50 039 000	100,00

Intégration fiscale :

La société a opté en faveur du régime de l'intégration fiscale prévue à l'article 223 A du CGI avec prise d'effet au 01 janvier 2003.

La convention retenue est la suivante :

La société mère est seule redevable de l'impôt sur les sociétés, du précompte et de l'imposition forfaitaire annuelle dus pour le groupe, objet de cette convention.

Elle comptabilise dans son résultat les économies d'impôt ou les charges supplémentaires éventuelles provenant de l'intégration fiscale.

Chacune des filiales verse à la société SPCM, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat de l'exercice si elle était imposable distinctement en l'absence d'intégration.

Cette situation a été amendée sur l'exercice 2017. Par un avenant du 27 mars 2017, la convention d'intégration fiscale liant SPCM à SNF SA a été modifiée relativement aux économies d'impôt issue de l'utilisation des déficits et des crédits d'impôts.

En conséquence, pour SNF SA, la fraction de l'économie provenant des déficits et des moins-values nettes à long terme dégagés lui sera réallouée au titre de chaque exercice. Dans l'hypothèse où ses déficits seraient utilisés partiellement par le groupe, seule la partie utilisée peut donner droit à réallocation d'économie.

SPCM SA dispose de toute liberté pour déterminer la fraction du déficit effectivement utilisée et peut également appliquer une méthode forfaitaire ou pondérée, notamment dans le cas où le résultat du groupe est déficitaire.

Toutefois, pour l'application des deux paragraphes ci-dessus, il est précisé que le montant réalloué à SNF SA ne peut, en aucun cas, être supérieur au montant de l'économie relative au déficit dégagé sur son état 2058 A bis.

La partie du déficit non utilisée est reportée par le groupe dans les conditions de droit commun. L'économie ultérieure engendrée par ce déficit suit la même procédure. Le même principe s'applique aux moins-values nettes à long terme.

L'économie ainsi réallouée à SNF SA a un caractère temporaire pendant la durée de l'intégration de SNF SA.

De ce fait, SNF SA ne pourra plus utiliser les déficits et moins-values ayant donné lieu à versement d'une économie pour le calcul du résultat fiscal ou de la plus-value nette à long terme servant de base de calcul de l'impôt dû à SPCM SA.

L'économie d'impôt restituée à SNF SA par SPCM SA s'élève à 1,2 M€ au 31 décembre 2021.

" SNF SA "
Société anonyme
Au capital de 40 000 000 Euros
Siège social : ZAC de MILIEUX
ANDREZIEUX- BOUTHEON (Loire)
R.C.S. SAINT-ETIENNE : 430 006 643

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2022.

L'an deux mille vingt deux
Le vingt-sept juin
A onze heures,

Les actionnaires de la société « **SNF SA** », Société Anonyme au capital de 40 000 000 Euros, divisé en 400 000 actions de 100 Euros chacune, dont le siège social est à 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro B 430 006 643,

Se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social à ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire) ZAC de Milieux, sur convocation faite par le Conseil d'Administration à chaque actionnaire et lettre-avis au Comité Social et Economique en date du 13 juin 2022.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires et qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pascal GUERRINI, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par la Société « SPCM » représentée par Mr Pascal REMY et par Madame Caroline DUMOND.

Les fonctions de secrétaire sont remplies par Monsieur Christian BELLON.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que tous les actionnaires sont présents et que l'assemblée peut ainsi valablement délibérer.

Monsieur Joel PERRIN, représentant du CSE, est absent.

Le Président déclare en outre que la Société « BM AUDIT » et la Société « DELOITTE ET ASSOCIES », Commissaires aux Comptes de la société, ont été régulièrement convoqués par lettre avec AR.

Madame Emilie VIRICELLE, représentant la Société « BM AUDIT », est présente
M. Josselin VERNAY, représentant la Société « DELOITTE ET ASSOCIES », est absent et excusé.

L'assemblée pouvant ainsi valablement délibérer est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les avis de convocation,
- la copie et l'avis de réception de la lettre recommandée de convocation adressée aux Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence de l'assemblée,
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31/12/2021 ainsi que le bilan au même jour et le compte de résultat,
- le rapport du conseil d'administration,
- les rapports des Commissaires aux Comptes,
- un exemplaire des statuts actuels.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration et rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, bilan et conventions et quitus aux administrateurs ; communication relative à la réintégration de certains frais généraux conformément à l'article 223 quater du CGI ;
- Affectation du résultat ;
- Fixation de la rémunération des administrateurs ;
- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un suppléant ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis il donne lecture du rapport de gestion exposant l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir, et donne connaissance du tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

Il est ensuite donné lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leurs missions au cours de l'exercice écoulé, et de leur rapport spécial sur les conventions réglementées.

Enfin, Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION.

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 et suivants du Code de Commerce, prend acte de l'absence de conclusion de conventions de ce type au cours de l'exercice écoulé et réitère son approbation, s'agissant des conventions antérieurement autorisées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et sur les comptes dudit exercice, et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Conseil d'administration et aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter de la manière suivante le résultat de l'exercice :

- Profit de 8 196 215 € : **imputation sur le poste « autres réserves ».**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée statuant en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts prend acte qu'aucune somme n'a été comptabilisée au cours de cet exercice au titre des charges et dépenses visées à l'article 39-4 de ce Code.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide que pour cet exercice, aucune rémunération ne sera versée aux administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le mandat de commissaire aux comptes titulaire de DELOITTE & ASSOCIES et le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la SAS BEAS arrivent à échéance à l'issue de la présente assemblée.

L'assemblée décide de renouveler le mandat de Commissaires aux comptes titulaire de la société DELOITTE & ASSOCIES et le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la SAS BEAS pour une durée de six exercices sociaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

Le Président
Pascal GUERRINI

Le secrétaire
Christian BELLON

Les scrutateurs :
SPCM SA, représentée par Pascal REMY

Caroline DUMOND